

AIR FRANCE NICE



Arrêt de travail : Samedi 21 décembre 2013 de 09h00 à 18h00

REVENDEICATIONS :

Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie AF
SUR L'AEROPORT DE NICE

- Pour stopper l'attrition et contre la suppression de 2650 EPT (équivalent plein temps).
- Pour que tous les vols du groupe AF soient traités par du personnel de la compagnie AF.
- Contre la mobilité forcée.
- Pour l'arrêt de la sous-traitance et le maintien des services menacés de fermeture.
- Pour le rapatriement des activités sous-traitées ou externalisées.
- Contre la dégradation des conditions de travail (vac longues et courtes, annualisation du temps de travail, double montées, organisation locale etc).
- Pour l'ouverture de négociations salariales.
- Pour l'ouverture de négociations sur l'emploi local

Nous vous rappelons que la félonne loi « Diard » oblige les salariés à se positionner auprès de l'employeur au moins 48h00 avant le début de la grève, pour une prétendue information aux passagers !!!

Vous pouvez aussi vous déclarer gréviste par mail, en précisant votre nom, prénom, matricule, service, date de la grève, à l'adresse suivante : mail.infogreve.nce@airfrance.fr

